

Profil du maître de l'école primaire (En langue arabe et française)

Le perfectionnement professionnel de l'enseignant fait de lui un membre actif et influent dans de nombreuses interactions se produisant à l'école et son environnement.

De ce fait, la formation des enseignants constitue un enjeu stratégique majeur dans le processus de mise en œuvre de la réforme de l'éducation et un facteur déterminant dans la satisfaction des exigences d'amélioration de la qualité des apprentissages et d'accroissement du rendement du système éducatif.

Aussi, faudra-t-il œuvrer sans cesse à élever le niveau de qualification des enseignants et à assurer la professionnalisation de leur formation conformément aux objectifs de la réforme et aux standards internationaux en matière de savoirs académiques, de compétences professionnelles et de qualités humaines.

Ainsi, au terme de la formation initiale, le maître de l'école primaire doit :

1. être éducateur, enseignant et planificateur de stratégies d'apprentissages ;
2. être en mesure de réaliser l'intégration des valeurs nationales et humaines et les inculquer aux élèves ;
3. connaître tous les programmes scolaires de l'enseignement primaire et posséder une excellente maîtrise de la langue d'enseignement ;
4. maîtriser les savoirs disciplinaires et connaître les théories et les descriptions des différentes matières ;
5. posséder des qualités humaines susceptibles de créer un climat favorable dans les relations enseignants/élèves et élèves/élèves.
6. maîtriser l'outil informatique et en faire un auxiliaire puissant de l'apprentissage ;
7. connaître la psychologie de chaque enfant, pour créer une dynamique d'apprentissage de type « constructiviste-interactionniste » et les aider à construire, organiser et modéliser leurs savoirs. Cela, afin d'aboutir à la construction des concepts et à leur appropriation ;
8. être capable de simplifier et transposer les savoirs académiques en rapport avec le niveau et les acquis préalables des élèves ;
9. être imprégné de l'éthique professionnelle et sociale ;
10. être capable de lire un programme scolaire et de le mettre en pratique ;
11. être capable d'organiser des activités, de gérer la progression des apprentissages et d'utiliser des documents pédagogiques et des outils didactiques ;
12. être en mesure de repérer, d'analyser les difficultés individuelles les plus courantes et d'y remédier ;
13. savoir définir des exigences pour tous les élèves et s'adapter à leur diversité, par l'élaboration de plans d'action pédagogique diversifiée, en tenant compte des performances et des capacités individuelles ;
14. être capable de communiquer avec les autres membres de l'équipe pédagogique pour identifier les obstacles à l'apprentissage et définir les situations-problèmes, qui permettent d'établir un référentiel commun contenant les types d'obstacles et, prévoir en équipe, des activités diverses pour surmonter ces obstacles ;
15. être capable de créer des mécanismes d'autoformation pour prolonger les effets de la formation initiale et également de se remettre en question d'une manière permanente, pour rompre avec une approche linéaire des apprentissages, à une approche plus systémique et socioconstructiviste.